



# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 janvier 2022

**Présents :** BOURDIER Christian, CHAGNAUD Patrick, DAMOUR Christophe, MARTINAUD Éric, MARTINAUD Sébastien, MÉNAGER Alain

Mr Christian BOURDIER n'a pas participé à la présentation du projet éolien par la société NEOEN en raison du potentiel conflit d'intérêt

**Absent :** DELORME-LEWIS Véronique

**Secrétaire :** DAMOUR Christophe

**Présentation :** Présentation d'un projet éolien par la société NEOEN

La société NEOEN présente son projet d'implantation de 2 ou 3 éoliennes à Saint-Laurent des Combes. Le Conseil Municipal débat des avantages et des inconvénients de ce projet.

**Avantages :**

- Contribution de la commune au développement des énergies renouvelables
- Recettes fiscales pour le Département, la Communauté de Communes et la Commune
- Revenu pour les propriétaires des terrains d'implantation
- Mesures compensatoires pour la commune

**Inconvénients :**

- Nuisance sonore et visuelle pour les riverains
- Impact sur l'environnement
- Dépréciation du parc immobilier
- Diminution de l'attractivité du territoire

Une visite d'un site éolien existant sera organisée par la société NEOEN pour les membres du conseil municipal, qui devront délibérer sur ce projet dans les mois qui viennent.

**Délibération 1 :** Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées sur les attributions de compensation, à l'unanimité des membres présents.

**Délibération 2 :** Approbation du montant des attributions de compensation pour l'année 2022

La commune perçoit de la Communauté de Communes une attribution de compensation (AC) sur les compétences transférées.

En 2021, l'AC reçue était de 3753,35 €. Suite à la revoiture, le montant pour 2022 sera de 3175,76 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le montant proposé.

**Débat :** Débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire se poursuivra lors de la prochaine réunion

**Questions diverses :**

- **Question diverse** : Voirie

Le programme prévisionnel de travaux de voirie pour 2022 a été transmis à la CdC :

- La Cabane : enlever le cordon herbeux
- Les Gealles : Point à temps côté chez Gilet – enrobé à froid entre Chez Péchaud et les 4 Chênes
- Chez Péchaud : enrobé à froid entrée Péronnaud
- Chez Gillet : réfection complète
- VC 3 (La Glacière) : Point à temps
- Le Portail : enlevé cordon herbeux
- les Roquilles : Point à temps côté RD 70 – calcaire à la croix
- Chez Plante : Point à temps ?
- Chez Caillaud : enrobé à froid (nid de poule)
- Chemin du Rompis : Combler les trous avec du calcaire

**La prochaine réunion est fixée au lundi 7 février 2022.**

***Clôture de la séance à 22h30***